AG du dimanche 17 mars 2019

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AAVE tenue le 17 mars 2019

Les points suivants ont été abordés au cours de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le dimanche 11 mars 2018.

- Rapport d'activité : présenté par Franck Roche
- Rapport financier : présenté par Rémi Goutines
- Rapport moral et perspectives 2018 : présenté par plusieurs membres du CA
- Questions diverses
- Renouvellement des membres du conseil d'administration (CA)

Introduction à l'Assemblée Générale

A la demande du président, Jean-Noël Marquet souhaite la bienvenue aux membres de l'AAVE présents à cette assemblée générale et présente le séquencement des points qui seront abordés.

Les membres du Conseil d'Administration présents sont : Armel Farez, Jacques Berger, Jean-Louis Millan, Jean-Noël Marquet, Rémi Goutines, Colin Bruhière. Frédéric Le Jan et Emmanuel Turlet. Aude Courbon, démissionnaire, n'assiste pas à cette séance. La démission de Jean-Noël Marquet prend effet après cette assemblée générale.

Jean-Noël Marquet remercie Christelle et Benjamin pour leur accueil fait aux membres à l'occasion de cette assemblée générale. Christelle et Benjamin ont repris le restaurant « Au Plat n'heure » mi-2018.

En raison de la fin de contrat par rupture conventionnelle de Benoît Pontanus à fin février 2019, Franck Roche qui a été chef pilote adjoint à l'été 2018 et qui est chef pilote salarié à partir de mars 2019 présentera le rapport d'activité. Les membres de l'AAVE sont informés que Bruno Albertalli terminera son activité au sein du club fin mars 2019 (fin de contrat par rupture conventionnelle). L'AAVE a organisé le 16 février dernier un pot à l'occasion du départ de Benoît et Bruno.

Un merci aux services civiques Loïc et Jarno qui ont contribué par leur jeunesse et leur enthousiasme à l'activité sur la plateforme.

L'AAVE accueillera d'ici peu Marie Roche, qui assurera le secrétariat.

Ces quelques mots d'introduction permettent d'attirer l'attention sur la contribution bénévole des membres. Une association loi 1901 ne peut s'appuyer que partiellement sur des employés salariés. L'apport des bénévoles est essentiel pour que l'activité vélivole soit réalisée à un coût raisonnable et perdure. Merci aux bénévoles déjà impliqués pour leur importante contribution et je profite de cette tribune pour appeler ceux qui ne sont pas encore, ou trop peu souvent, bénévoles à contribuer selon leur domaine de compétence et leurs possibilités.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité est compris dans les annexes (AnnexeAG17032019.zip à télécharger sur le site).

Franck Roche a pris ses fonctions début mars 2019 en tant que chef pilote. Franck Roche a rejoint l'AAVE il y a un an comme instructeur et a été chef pilote adjoint rémunéré près de trois mois à l'été 2018. Franck a basé son planeur à l'AAVE et pratique la voltige. Sa formation en tant que pilote remorqueur est en cours grâce à l'implication de Philippe Lhotellier.

L'AAVE Buno est classé 1er Club Français au Classement Général de la NetCoupe avec 279 563 km dont 237 226 km déclarés à la NetCoupe ! Bravo aux vélivoles de l'AAVE qui ont su exploiter une météo estivale avec peu de jours non volables.

Statistiques à fin 2018 :

- 172 licenciés FFVP dont 20 femmes et152 hommes (160 licenciés FFVV en 2017)
- 198 Membres AAVE (230 en 2018)
- 6555 heures de vol en planeur soit 9% de plus qu'en 2017
- 3095 remorqués, en baisse de 6%
- 200 VI (-16% en nombre par rapport à 2017, mais recettes identiques)
- une activité ULM en régression en raison des difficultés rencontrées sur l'utilisation de l'ULM.

Formation

- 7 lâchés ; 6brevets ; 3 lâchés campagne
- 1250 h de formation, soit +230h par rapport à 2017
- +50% heures de vol pour les moins de 25 ans par rapport aux années précédentes

GESASSO

Cet outil a été pensé pour répondre aux exigences de l'AIRCREW relatives à la formation et au suivi des pilotes et des instructeurs dans le cadre des DTOs (Declared Training Organisation ou Organisme de Formation Déclaré) et des ATOs (Approved Training Organisation).

GESASSO complète HEVA (gestion des licences) et WINGU (examens théoriques en ligne), les outils informatiques développés par la FFVV depuis 2015. GESASSO a fait l'objet de correction de bogues.

Pour une prise en compte de façon quasi automatisée des vols réalisés au sein de l'AAVE, chaque pilote doit préalablement donner son autorisation de transmission de données en répondant au questionnaire RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) lors de sa connexion sur le GIVAV. GIVAV peut dorénavant déverser ses informations dans GESASSO. Une notice est disponible dans Spirales.

Un objectif de GESASSO est de garantir la validité des qualifications à partir de l'expérience récente (sur deux ans glissants en dissociant chaque moyen de lancement, l'emport passager, visite médicale à jour…) et de lancer automatiquement des alertes en cas de risque de non validité.

Sécurité

En 2018, nous n'avons déploré aucun accident de planeur. L'objectif pour 2019 est « zéro accident ».

L'occasion est donnée de remercier le référent sécurité et formation, Philippe Lhotellier, qui en binôme avec François Besse réalisent d'excellents supports pédagogiques pour la FFVP, ce qui a des retombées positives pour l'AAVE.

Rapport financier

Le rapport d'activité est compris dans les annexes (AnnexeAG17032019.zip à télécharger sur le site).

Compte de résultat

Le compte de résultat présente en 2018 une perte nette de 7440,11 euros et un résultat d'exploitation déficitaire 74482,81 euros.

A. Résultat d'exploitation

Produits :

Le chiffre d'affaires a baissé pour s'établir à 457 keuros. En 2017, l'activité brute avait augmenté de en partie due aux produits du cinquantenaire qui, cependant ne dégageaint pas de marge.

Les fonds reçus de l'état (dotation globale de décentralisation) reversés par la commune de Buno-Bonnevaux et utilisables dans le cadre de la convention (mise à niveau et entretien des installations) figurent pour un montant de 68085€ utilisés en leur totalité.

Charges :

Nos charges ont augmenté de 16000€ environ en particulier du fait de l'augmentation de la masse salariale (le salaire de l'apprenti était plus élevé conformément à la réglementation) et des charegs de personnel.

B. Résultat financier

Le résultat financier correspond aux intérêts des comptes et emprunts FFVV.

C. Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont constitués de :

- Abandon de travaux d'hiver, solde de comptes CE abandonnés, d'anciens compte membres, d'anciens comptes fournisseurs non actifs de longue date.
- De la ventes du LS6 5L.

Les charges exceptionnelles:

- Solde de comptes membres et fournisseurs antérieurs
- …

Bilan

A. Actif

Immobilisations

L'exercice a été marqué par les mouvements suivants : vente du LS6 5L,

Actif circulant :

La majorité de cette somme est constituée par une réserve de la dotation globale de décentralisation.

B. Passif

Capitaux propres :

Les provisions pour charges comprennent: La réserve de dotation globale de décentralisation non encore utilisée, les provisions pour regelcoatage, moteurs et hélices ainsi que grosses réparations.

Dettes :

Les emprunts en cours auprès de la FFVV concernent les matériels suivants:

Duo Discus	C4	40000
Treuil	PTZ	12000
Twin		13500

Et toujours l'aide fédérale de 20000 euros que nous espérons voir se transformer en subvention.

CONCLUSION

Le résultat courant est déficitaire. Nous devons rester très vigilants vis-à-vis de nos charges et amplifier nos efforts de développement pour améliorer cette situation.

Le rapport financier est approuvé à la majorité : 0 voix contre ; 4 abstentions sur les 68 membres des présents (ou représentés)qui ont émargés.

Rapport moral

Dès le début de saison 2018, le stage montagne organisé par le chef de centre, Benoît Pontanus, a réuni une vingtaine de membres à Saint-Auban. La météo favorable et un encadrement adapté nous ont permis de bien débuter la saison.

Entretien des infrastructures : les principales réalisations

Les principaux chantiers 2018 et début 2019 ont porté sur :

- Changement fenêtres et porte de la salle de Briefing
- Finalisation des travaux du restaurant
- Remplacement des gouttières Hangars Début et Perfo
- Peinture des murs extérieurs hangars par des Bénévoles
- Réfection de la salle accueillant le Simulateur (qui tourne désormais sous Condor 2)
- Destruction des vielles caravanes n'ayant plus de propriétaires
- Isolation de l'atelier à venir…

L'évolution du parc

- Vente du LS6a 15m 5L et de sa remorque pour 24 000 € qui était à re-gelcoater entièrement ;
- Achat du DG 600 18m VC (F-CBDG désormais) pour 40 000 € ;
- Réfection complète du gelcoat et peinture intérieure du Discus 2b EH ;
- Arrivée du nouveau Pawnee à restaurer acquis pour 14 000 € avec le transport ;
- Achat de housses pour l'ensemble des planeurs club
- Arrêt de l'activité ULM Club pour cause de pertes importantes liées à la fois au coût de location du Dynamic et à ses pannes trop fréquentes
- Renouvellement des radios en 8,33kHz…

Perspectives 2019

Les principales manifestations à venir sont les suivantes :

- Stage montagne à Saint Crepin du 13 au 27 avril 2019
- Championnat de France Classe : Standard + 15m + Biplace 20m du 5 au 11 mai 2019
- Championnats de France 2020 Catégorie Générale Classe 18m et Classe Libre du 31 mai au 6 juin 2020.

Questions diverses

Aucun membre n'a envoyé de question par écrit (comme mentionné dans la convocation à l'assemblée générale) en amont de l'assemblée générale tenue le 17 mars 2019. Plusieurs questions ont été posées en séance.

ULM

Concernant l'arrêt de l'activité ULM club calée sur l'utilisation du Dynamic, Eric Schwartzweber informe en séance est prêt à proposer une cellule d 'ULM Savannah pour un coût de l'ordre de 15 à 20 k€. C'est selon Eric, une bonne machine pour faire de l'école et qui en cas de revente pourrait permettre une plus value.

Rémi Goutines indique que le vol à voile est la pratique essentielle de l'AAVE, que l'activité ULM occasionne une charge de travail conséquente comparée au nombre de vélivoles intéressés par l'ULM, et que les finances du club ne permettent pas actuellement un tel achat.

Remboursement d'activités générales

François Trouchkine indique en séance qu'il a sollicité plusieurs fois le président et le conseil d'administration sans obtenir de réponse qui le satisfasse. Les points soulevés concernent le remboursement de charges de travaux d'hiver pour Jean-Luc et Camille Chesneau (François demande que soit affiché en séance le compte de ces membres), l'utilisation d'un forfait adapté par le président, l'absence de paiement de cotisation par René-Louis Gavard.

Concernant l'absence de paiement de cotisation par René-Louis Gavard. Colin Bruhière indique avoir mis devant le fait accompli que René-Louis a d'abord fait un vol sans être inscrit, ce qui n'aurait pas dû être le cas. Aussi, pour régulariser la situation, Colin a commencé l'inscription. René-Louis n'a pas été satisfait des conditions du forfait, il ne s'est pas inscrit et n'a pas voulu réglé la cotisation au club.

Concernant les autres points, Armel Farez considère qu'il a déjà répondu aux demandes de François Trouchkine. En outre, il ne serait pas normal de présenté les aspects comptables d'un membre quel qu'il soit en assemblée générale.

Treuil

Concernant le treuil, cette activité est en suspens. Le treuil a été proposé à la location. Ce matériel ne peut être mis en vente en raison des contraintes liées aux subventions obtenues. En outre, un treuil peut être un atout supplémentaire si les contraintes environnementales prennent encore plus d'ampleur.

Franck Roche indique que l'activité treuil est une activité qui exige de la rigueur et de l'organisation. Actuellement, trop peu de membres sont impliqués dans le fonctionnement du treuil. Une réflexion est engagée pour reprendre l'activité treuil en fin de saison.

Stage à la montagne à Saint Crépin

Jérôme Isnard que la stage montagne se fera en 2019 à Saint Crépin du 13 au 27 avril. Le choix de Saint Crépin apparaît comme un compromis intéressant qu'il offre la possibilité de décoller au treuil,

avec un coût raisonnable, et permet d'emblée d'accéder à la pente et aux Ecrins. Cette plateforme est moins difficile, par exemple, que la Motte du Caire.

Formation TMG en 2019 ?

La formation TMG se poursuit en 2019 avec le SF25. Bien vérifier les conditions de nombre de vols et nombre d'heures pour conserver la qualification TMG.

Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration

Pour information, 68 personnes ont émargé en début d'assemblée générale (y compris les procurations).

Le CA 2019 sera constitué de 9 membres comme décidé lors de la réunion du conseil d'administration du 17 février 2019. Cinq postes sont à pourvoir, trois pour trois ans, un pour deux ans et un pour un an.

Les sortants sont, par ordre alphabétique :

Jacques Berger

Aude Courbon (démissionnaire)

Rémi Goutines

Jean-Noël Marquet (démissionnaire)

Jean-Louis Millan

Se sont porté candidats (dans l'ordre alphabétique) **:**

Jacques BERGER (sortant)

Cécile BONNET

Charles Ivan CHESNEAU

Rémi GOUTINES

Eric MERCIER

Loïc TASTET

Nombre de membres ayant émargé à cette assemblée générale : 68 (procurations comprises)

Ont signé pour voter : 66

Nombre de bulletins de vote dans l'urne : 65

Résultat du scrutin :

Rémi GOUTINES : 60 voix – Réélu pour 3 ans

Jacques BERGER : 57 voix – Réélu pour 3 ans

Loïc TASTET : 51 voix – Elu pour 3 ans

Eric MERCIER : 49 voix – Elu pour 2 ans

Cécile BONNET : 43 voix – Elu pour 1 an

Charles Ivan CHESNEAU : 24 voix

2 votes nuls

1 vote blanc

Le dépouillement a été effectué par Camille Chesneau, Jean-Noël Marquet, Philippe Provensal et Eric Schwartzweber. Charles Ivan Chesneau et Armel Farez ont été observateurs du bon déroulement de ce vote.